



École secondaire Émilien-Frenette

Conseil d'établissement

2019-2020

Parents :

- + Viviane Drapeau
- + Patrice Fournier
- + Marie-Thérèse Ouellet
- + Julie Provost
- + Karyne Régimbalt
- + Viviane Therrien
- + M-Claude Turcotte

Membres du personnel :

- + Marie-France Bélanger
- + Pier-Gilaine Bédard
- + Sonia Carpentier
- + Joël Dagenais
- + Yvan L'Allier
- + Michèle Laroche

Directions :

- + Richard Jourdain
- + Lynne Parker
- + Nathalie St-Louis

Élèves :

- + Zoé Scalzo
- + Magalie Chadillon

Communauté :

- +

Vous êtes convoqués à la première séance régulière du conseil d'établissement 2018-2019 qui aura lieu **mercredi 23 octobre 2019, à 19 h 00** au local 212.

Voici l'ordre du jour proposé pour la rencontre. Il sera possible de faire des ajouts sur place.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Richard Jourdain
Directeur



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 23 octobre 2019, 19 h 00
Local 212

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Vérification du quorum;
- 1.3 Formation du conseil d'établissement et présentation des membres;
- 1.4 Nomination de la présidence et de la vice-présidence;
- 1.5 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.6 Adoption du procès-verbal du 11 septembre 2019;
- 1.7 Suivi au procès-verbal;
- 1.8 Calendrier des rencontres;
- 1.9 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement;
- 1.10 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;
- 1.11 Dénonciation d'intérêts;
- 1.12 Règles de régie interne;
- 1.13 Parole à l'assemblée;
- 1.14 Parole aux représentants des élèves;
- 1.15 Parole au délégué du comité de parents;
- 1.16 Information de la direction;
 - Portes ouvertes
 - Soirée des parents/bulletin
 - Raphael U
- 1.17 Suivi budget 19-20;
- 1.18 Projet éducatif;
- 1.19 Renouvellement programme régional (pour approbation);
- 1.20 Plan annuel de répartition des immeubles et des élèves - PRIÉ (Pour consultation);
- 1.21 Présentation de sorties éducatives (pour approbation);
 - ✓ Délégation de pouvoir : le conseil d'établissement autorise le directeur à autoriser des sorties éducatives de moins de 24h et de moins de 20\$. Le directeur devra en informer le conseil d'établissement à sa prochaine séance ou par courriel.
 - ✓ Théâtre Cegep St-Jérôme

✓ Sortie en Techniques mixtes

1.22 Questions diverses;

1.23 Clôture de la séance.